

ABONNEMENTS 3 mois 8 mois 1 an... LILLE N° 4.92 ROUBAIX N° 3.29 LENS N° 4.02... Le Numéro 5... PUBLICITE... Dimanche 30 JUIN 1907

Les SYNDICATS de FONCTIONNAIRES ET LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Le journal des « Assomptionnistes » apporte un appui inattendu aux protagonistes des Syndicats de Fonctionnaires, ce qui ne signifie nullement que ces derniers soient dans la vérité, étant données les bases sur lesquelles repose l'organisation de la C. G. T.

La querelle entre les fonctionnaires amicalistes et les fonctionnaires syndicalistes est loin d'être épuisée. Le grand public s'y est vivement intéressé. On peut dire, éclairant la question de second ordre, que les discussions les plus vives ont porté sur ces deux points : accorder le droit syndical intégral aux fonctionnaires, c'est leur accorder le droit de grève ; permettre aux fonctionnaires syndiqués l'accès des Bourses du travail et de la Confédération générale du travail, c'est les mettre dans la main des meneurs anarchistes, les embrigader avec les antimilitaristes, les antipatriotes, les tenants de l'action directe, du sabotage de la grève générale, pour la révolution sociale catastrophique, et les leur livrer à merci.

J'ai été surpris, je dois l'avouer, de trouver dans la Croix du 25 juin un plaidoyer en faveur des syndicats de fonctionnaires, démontrant combien étaient vraies les craintes qui ont été si généralement exprimées. La Croix nous avait habitués à d'autres appréciations sur les fonctionnaires en général, sur les instituteurs en particulier.

Nous trouvons d'abord, pour calmer nos alarmes sur la question des grèves des fonctionnaires, un rappel de l'article publié par Viviani en avril 1906, dans le Petit Méridional :

« Grossière est l'équivoque qui veut enchaîner les fonctionnaires à l'association et le détourner du syndicat, sous prétexte que la grève pourrait par eux être ouverte, disait Viviani. Le droit de grève n'est pas plus inhérent au syndicat qu'à l'association.

«...La logique voudrait donc que l'Etat interdît à ses fonctionnaires non pas seulement le syndicat, mais aussi l'association.

« L'adhésion à la Bourse du travail des syndicats de fonctionnaires ne saurait présenter que des avantages.

« La crainte de la grève des fonctionnaires écartée, par cette affirmation que le droit syndical n'implique nullement le droit de grève, il reste la seconde objection, qui a produit sur les esprits, en France, une très grosse impression. C'est incontestable. Or, la Croix emprunte à la Revue parlementaire cette conception : « Laissez rentrer à la Confédération du travail les fonctionnaires et je vous assure que vous jouerez un fort vilain tour aux libertaires qui dirigent cette institution.

« Et voici la leçon que la Croix donne à sa clientèle d'industriels réactionnaires, en les invitant à méditer les arguments de M. de Solhaç :

« Les patrons se sont longtemps étonnés et plaints de n'avoir en face d'eux que des syndicats violents, sans se rendre compte qu'ils étaient les premiers responsables de cette situation. En effet, ils poursuivaient les syndiqués, les expulsant de leurs usines, les pourchassaient de partout et interdisaient ainsi à leurs bons ouvriers le libre exercice d'une loi bienfaisante si elle avait été largement comprise et librement appliquée. N'osaient affronter la fureur des patrons et pénétrer dans le syndicat que les « fortes têtes » de l'usine, et cette minorité turbulente et sans frein ni responsabilité ne révélait que plaies et bosses. Que l'on compare à l'action violente de ces syn-

fait, à l'égard de Marcellin Albert et le plus redoutable de ses adversaires, — Jaurès, — à lui-même convenu que, sur ce dernier point, aucun reproche n'a jamais pu être fait.

« Nous n'avons pas plus à nous louer qu'à nous plaindre du résultat de cette interpellation, mais l'on nous permettra bien de douter de sa nécessité et de sa portée.

« Certes, nous sommes persuadé que M. Clemenceau fera tout ce qui lui est humainement possible pour ramener le calme dans le Midi ; mais y arrivera-t-il, rapidement, quelque bonne mesure ne nous en venant pas.

« Il ne faut pas oublier, en effet, que les tommes plus ou moins viticoles du Roussillon, décidément, quelques heures avant la séance de la Chambre, de ne désarmer qu'à la double condition que de nouvelles et sanglantes émeutes de vin seraient immédiatement aggravées contre les betteraviers, et que le ministre serait renversé !

« A un pareil ultimatum, la Chambre se dévot à elle-même et répondit par le vote qu'elle a émis ; mais la question s'en trouve aggravée, et ce n'est pas sans appréhension que nous nous demandons comment tout cela ira et si de nouvelles et sanglantes émeutes ne sont pas encore à redouter.

« Il y a bien M. Cazeaux-Cazalet, président de la Commission d'enquête sur la crise viticole et député de la Gironde, qui, en ce moment s'efforce de ramener le Midi à la saine compréhension de ses intérêts ; mais il ne semble pas devoir exercer une grande influence ! Les « comités » l'écourent « à titre consultatif », se réservant de ne faire qu'à leur tête !

« En d'autres termes, la lutte continue, pour la plus grande joie de la réaction, et bien mieux serait qu'elle pourrait finir par un coup de main qui n'aurait pas été rapporté dans toute cette anarchie.

« Non, l'acte n'est pas « rose » pour la République ; et ceux qui observent les faits ont de nombreuses raisons de demeurer anxieux, même au lendemain de la victoire ministérielle, et de craindre que d'insupportables alibis ne soient proposés sous prétexte de démocratie encore incertaine de son orientation.

« G. SIAUVE-EVAUYS.

LE COLONEL MARMET

Voici que nous allons connaître un nouveau martyr, le colonel Marmet !

« 100e régiment, à Narbonne.

« Marmet, colonel.

« Opinions politiques rétrogrades.

« Réputation d'homme à toute épreuve.

« Ne se rend pas compte de l'exécution des ordres qu'il donne et de la fatigue imposée aux hommes ; cet officier supérieur partage son temps entre l'église qu'il fréquente, et son...

La Révolte du Midi

Un nouveau boulangisme. -- La situation reste calme dans les départements viticoles. -- Les mutins du 17e de ligne à Gafsa.

Boulangisme viticole

L'envoyé spécial de l'Action à Narbonne envoie à ce journal cette intéressante correspondance :

L'accalmie qui s'est produite dans la ville de Ferroul n'a permis d'y aller faire une petite tournée et de saisir au vol quelques malheureux événements de la semaine dernière. Les faits que je vais relater sont rapportés par les témoins les plus impartiaux et les plus dignes de foi ; peut-être contribueront-ils à ramener à une plus saine appréciation des choses, les Français « du Nord », qu'une presse trop soucieuse de sa clientèle méridionale égare par les plus coupables exagérations.

D'abord, pourquoi s'est produite la mutinerie fustilée ? Pour cette raison bien simple, que le sous-préfet et le général, également inexpérimentés en matière de police des rues, ont laissé la foule se surcroquer toute la journée, jouer aux barricades et insulter les troupes sans organiser un service d'ordre convenable.

Les fusils partis en quelque sorte tout seuls, entre les mains de soldats que les délits, les coups de la populace avaient exaspérés, et après l'écoulement spectaculaire de ces apaches sachant à coups de pierres et de revolver sur le malheureux commissaire qu'ils avaient précipité à demi-mort, dans le canal. En outre, on a tiré à coup de revolver sur les soldats, qui n'ont fait, en somme, que riposter.

Les campagnards des environs, qui s'exaltaient à Narbonne, ont repris sur-le-champ le chemin de leurs habitations, et la foule s'est dispersée.

Si l'on n'avait pas tiré, au point où on était venues les choses, que serait-il arrivé ? Tout simplement ceci : on avait triolisé les chevaux des cuirassiers (des gens avaient préparé de petites seringues pour ces bestes) et le bureau des hypothèques a pu les vengeances personnelles entrant en jeu, on aurait mis le feu chez certaines personnes et peut-être assommé les républicains restés clairvoyants.

Car il ne faut pas dissimuler que si la réaction n'a pas été capable de mettre en tout à l'épreuve, à la révolte militaire, voire au massacre des soldats, ne croyez pas que l'exagération méridionale n'ait gagné ; je sais qu'un riche bourgeois de Narbonne, qui envoie soigneusement son domestique à la messe, lui a reproché de ne pas avoir pris un fusil pour tirer sur les cuirassiers.

Un autre bourgeois de Narbonne, juge au tribunal de Commerce, était sur le pas de sa porte et disait aux manifestants : « Il faut abattre les cuirassiers, brûler la sous-préfecture et le bureau des hypothèques ».

Que de prévoyance dans cette exaltation ! Aussi ne doit-on pas s'étonner si Ferroul, dit comme socialiste, était entouré et à présent est plus qu'un village, en matière de boulangisme qui volaient en masse contre lui. On ne se rappelle plus sa déplorable gestion, ni ses ridicules.

N'est-ce pas lui qui prétendait connaître, par télépathie, le contenu d'un numéro du Temps pendant qu'il imprimait à Paris ?

N'est-ce pas lui qui soutint avoir retiré du cadavre et tenu dans sa main l'albume qui avait occasionné la mort d'une femme atteinte d'albuminurie ?

A qui fera-t-on croire que c'est par une subite révélation de ses talents que les réactionnaires se sont tous groupés autour de cet homme, dont ils dénonçaient hier encore l'incapacité municipale et les magistratures bévées ?

Ne nous lassons pas de le répéter : il y a, pour faire dévier le mouvement purement économique, et justifié par une indéniable misère des populations méridionales, tout un boulangisme viticole (c'est un Narbonnais qui lui donnait ce nom), représentant à s'y méprendre le boulangisme d'autrefois. Comme alors, tous les ennemis, avérés ou hypocrites, du régime républicain, les cléricaux, les royalistes, les soi-disant libéraux

FIÈVRE D'OR CHARLES MEROUVEL L'Enfer de Paris

vient de mon père et que tu portes, par malheur, reste intact au moins, si c'est impossible, évite la suprême béatitude que lui imprimeraient les jugements des hommes et la main du bourreau ! Réponds-lui. As-tu oui ou non, comme les crimes qu'on te reproche ? Es-tu ton faussaire ?

« Tu tiendras la parole ? » « Tu tiendras la parole ? » « Tu tiendras la parole ? »

Il entendit la porte de la rue se refermer derrière lui. Et alors il appela son fidèle Piriac. Et avec une rapidité féroce, il monta à sa chambre, changea de vêtements et jeta un regard dans le jardin de sa voisine.

La vieille Mlle Duprat, indisposée, gardait la chambre. La jolte blonde était donc souverainement maîtresse de la maison.

BAPTÈME DELESPAUL-HAVEZ DRAGEES - CHOCOLATS LILLE, rue Nationale, 98, LILLE